

# Criteres pour la classification de certains complements prepositionnels<sup>1</sup> en français

Laura Pino

Universidade de Santiago de Compostela

## 0.- INTRODUCTION

Le but de ces quelques pages répond à notre intention de présenter et ordonner, dans la mesure du possible, les différentes classes d'éléments fonctionnels que l'on appelle généralement "compléments du verbe", et qui constituent et expriment sa valence (Tesnière, 1959:238-239).

Le problème s'est posé pour nous, dans la pratique didactique de tous les jours, dans le cas, entre autres, de l'analyse du pronom *en* dans des séquences telles que: *Qu'en pensez-vous?* (que pensez-vous de cela) où en espagnol nous parlerions d'un *suplemento* (à partir des thèses soutenues par le professeur Alarcos en 1968), ou d'un *complemento preposicional* (par exemple dans Hernanz-Brucart, 1987:262-266), fonction décrite et délimitée théoriquement et, surtout, nettement différenciée par rapport à celles de *complemento directo*, *complemento indirecto* et *complemento circunstancial*<sup>2</sup>. Pour l'analyse de ce même segment, la plupart des grammaires françaises hésitent entre le terme *complément d'objet indirect* (où l'on ferait allusion, surtout, à la construction indirecte, c'est-à-dire au moyen d'une préposition; cf. par exemple Martinet, qui, si on suit son raisonnement, le classerait parmi les "fonctions indirectes", peut-être comme "fonction indirecte d'origine", Martinet, 1979:172), et celui de

<sup>1</sup> Le label 'prépositionnels' ne veut dire, pour l'instant, que construits au moyen ou précédés de préposition.

<sup>2</sup> Il faut pourtant avouer que même si cette fonction est parfaitement étudiée d'un point de vue théorique, il y a, parfois, des cas limites qui échappent à un classement unique, et qui se situeraient à la frontière entre le "complemento indirecto" et le "suplemento" ou le "suplemento" et certains types de "complementos circunstanciales".

*complément circonstanciel* (par exemple chez Grevisse où ce même segment est considéré comme “complément circonstanciel de propos”, Grevisse, 1936a: 191).

Nous nous proposons, donc, de voir si en français il est rentable, surtout d’un point de vue didactique, d’opérer une différenciation semblable (ou, peut-être, quelque peu différente) de celles qui ont été proposées pour le cas de l’espagnol.

## 1.- CRITERES POUR LA DELIMITATION DES FONCTIONS SYNTAXIQUES DANS LES GRAMMAIRES FRANÇAISES ET ESPAGNOLES.

En espagnol, la frontière est parfois difficile à cerner entre le complément d’objet direct et le complément d’objet indirect (désormais COD et COI), fait dû à l’emploi de la préposition *a* pour introduire les COD de personne, et, surtout, à l’acceptation officielle de ce que nous appelons *leísmo* (de là des confusions et des hésitations courantes entre *lo ayudo/le ayudo, lo encuentro/le encuentro ou lo conozco/le conozco*). Mais en français, il semble plus difficile encore d’établir des limites entre le COI et ce que nous désignons traditionnellement par le terme de complément circonstanciel (désormais CC). Nous essaierons, dorénavant, de faire le point sur ces questions pour aboutir à une classification plus juste et qui réponde vraiment à l’usage de la langue.

### 1.1.- Le complément d’objet direct.

Puisque dans la grammaire espagnole, comme nous venons de le dire, on ne peut pas définir le COD d’après sa construction (avec ou sans préposition)<sup>3</sup>, il faut, dès lors, le définir d’après son comportement fonctionnel. Pour le reconnaître, on emploie normalement les tests suivants:

- lors de son omission - pour éviter une redondance-, il laisse toujours un reste syntaxique, un indicateur fonctionnel (*lo, la, le, los, las, les*): *veo a Pedro* —> *lo veo, estudio la lección* —> *la estudio, etc.*
- il devient le sujet dans la transformation passive: *como el bocadillo* —> *el bocadillo es comido por mí.*

Dans les grammaires françaises, la définition du COD répond, d’abord, à un type de construction (sans préposition). Révisons à ce propos la définition donnée dans quelques grammaires de français:

Un complément est direct quand il se rattache directement, c’est-à-dire sans mot-outil, au mot complété; il peut exprimer l’objet, mais aussi toute autre chose que l’objet. (...) Le complément d’objet direct se rattache ordinairement au verbe directement, sans mot-outil, et exprime, soit l’objet même de l’action, soit le résultat de cette action. (Grevisse, 1936a:184-185).

<sup>3</sup> Cependant il y a des propositions récentes qui défendent une classification basée sur des critères purement “constructionnels”, c’est-à-dire la présence ou absence de préposition; ainsi Gutiérrez Araus, 1978 ou Morera, 1989.

La construction est indirecte lorsque le complément est introduit par une préposition, et directe dans le cas contraire. (...) Le complément d'objet direct (on dit aussi simplement objet direct) est rattaché au verbe directement, c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'une préposition. (Grevisse, 1936b:410-413).  
Le verbe engage l'objet directement, sans préposition et sans pause. (Chevalier et al., 1964:71).

Pour A. Martinet, le COD, qu'il identifie à ce qu'il appelle la fonction directe, répond surtout à un type de construction, bien qu'il reconnaisse qu'une différence de forme ne suppose pas nécessairement une différence de fonction:

On ne parlera donc d'"objet", dans le cas de relations de nominal à verbe, que dans le cas de rapports formellement "directs", c'est-à-dire sans préposition. (Martinet, 1979:164).

Pour identifier le COD, on a recours, en français aussi, à la transformation passive, et on dit, généralement, qu'il répond aux questions *qu'est-ce que?*, si l'on a affaire à des substantifs non animés, et *qui est-ce que?*, pour des substantifs animés<sup>4</sup>. Le test de la pronominalisation au moyen de *le, la, les* est plus ou moins sûr pour l'identification du COD, car l'attribut du sujet, par exemple, admet aussi le même type de substitution: *il est blond* → *il l'est*. Il faut encore ajouter, à ce propos, qu'il y a des COD qu'on ne peut pas pronominaliser au moyen de *le*, et qui exigent le recours à *en*:

- il s'agit, d'abord, de substantifs précédés des partitifs, des indéfinis (nous incluons le cas de l'article dit indéfini), des numéraux, etc. C'est ainsi que la grammaire scolaire du XIXe siècle, étant donné qu'elle ne reconnaissait pas l'existence des articles "indéfini" et "partitif", considère que, par exemple, dans: *j'ai pris des livres* → *j'en ai pris*, ou *tu manges du pain* → *tu en manges*, il s'agit bien d'un COD. Les grammairiens ont alors recours à l'ellipse: on suppose que *en* (qui représenterait dans ce cas les syntagmes nominaux *des livres* ou *du pain*) joue le rôle de complément déterminatif d'un élément nominal *partie* ou *une partie* qui se trouverait éliminé. (Cf. Chervel, 1977:119-120).
- quelques infinitifs COD présenteraient le même problème, de par leur construction: *je lui dis de partir, il leur demande de venir avec eux* (avec préposition), quoiqu'ils aient toujours recours au seul pronom *le*: *je le lui dis, il le leur demande*.
- un groupe à part est constitué en français (mais pas toujours en espagnol; cf. par exemple Alarcos, 1969 ou Pérez, 1989 face à Rojo, 1985 et 1990), par des compléments à construction directe, dérivés des accusatifs d'extension latins (on peut en trouver maints exemples avec des verbes tels que *peser, mesurer, coûter*, etc.) qui répondent normalement à la question *combien?* (cf. cependant note 4), et qui sont toujours repris au moyen des pronoms *le, la, les*: *ce paquet pèse trois kilo* → *ce paquet les pèse, cette robe coûte vingt franc* → *cette robe les coûte*. Ce sont vraiment des compléments,

<sup>4</sup> Cependant Grevisse, 1936b:414, nous avertit: "il faut prendre garde au fait que la même transformation se fait pour le sujet réel des verbes impersonnels, pour certains attributs du sujet et pour certains compléments essentiels qui ne sont pas des objets directs: *il manque cent francs* → *qu'est-ce qu'il manque?*; *il est avoca* → *qu'est-ce qu'il est?*; *cela coûte mille francs* → *qu'est-ce que cela coûte?*".

nommés par certains grammairiens de ‘prix’, de ‘mesure’, etc., qui peuvent se rattacher du fait de leur forme et leur pronominalisation aux constructions directes (pourtant ce ne sont pas de vrais COD), mais qui, du fait de leur sens, de leur impossibilité d’admettre la transformation passive et de l’invariabilité du participe passé, se rattacheraient aux compléments dits circonstanciels, car, comme ceux-ci, ils peuvent être remplacés par des adverbes du type *beaucoup, peu, etc.*

Nous pouvons donc conclure de nos observations que, pour identifier un COD, il faut tenir compte des trois critères à la fois, chaque critère pris isolément ne suffisant pas à fonder cette identification. Ainsi, le critère de la transformation passive n’est pas toujours très sûr, étant donné qu’il y a des cas (avec le verbe *avoir*, par exemple) où son application devient impossible, et d’autres où tout en étant possible, il ne s’agit pas alors de COD mais de COI en français moderne<sup>5</sup>.

## 1.2.- Le complément d’objet indirect.

La grammaire espagnole se sert de cette étiquette pour nommer un type de complément du verbe appartenant normalement à la catégorie [+ animé], et qui laisse comme restes syntaxiques les formes pronominales *me, te, le, nos, os, les*.

En grammaire française, puisque la classification est basée sur des critères formels, de construction, on appelle traditionnellement COI ceux qui sont construits au moyen d’une préposition et rattachés au verbe indirectement (c’est la définition que l’on trouve partout dans les grammaires françaises: cf., par exemple, Grevisse, 1936a:184-185, Grevisse 1936b: 415-416, Wagner-Pinchon, 1962:73 ou Chevalier et al., 1964:72-73).

Dans un deuxième temps, on sépare de ce groupe les compléments appelés circonstanciels, dont nous parlerons par la suite, et le complément appelé, dans la tradition grammaticale française, d’*attribution*, que l’on a rangé au cours de l’histoire soit parmi les compléments indirects, soit parmi les circonstanciels ou encore parmi les ‘compléments objectifs secondaires’ ou ‘objets secondaires’ (cf. Chervel, 1977:181-182).

La séparation des circonstanciels du groupe des COI se justifie bel et bien, car ces compléments, qui indiquent des circonstances de lieu, temps, etc, ne peuvent être remplacés, pour la plupart, que par des adverbes. Néanmoins, il faut tenir compte du fait que, parmi la gamme des CC, il y a un petit groupe constitué par des compléments essentiels ou nucléaires; leur absence laisse toujours un substitut pronominal (normalement il s’agit des adverbes *en* et *y* en français, car ce sont des locatifs). C’est pourquoi on ne devrait pas les ranger dans le rayon des circonstanciels proprement dits, qui se caractérisent d’abord parce qu’ils sont non essen-

<sup>5</sup> Il s’agit généralement de verbes qui ont changé leur construction au cours de l’histoire de la langue: c’est le cas, par exemple, du verbe *obéir*, qui présentait une construction directe à l’époque classique: *l’Infante lui dit que la plus grande beauté d’une femme était d’obéir son mari* (Malherbe), exemple tiré de Grevisse, 1936b:417, et qui présente une construction indirecte de nos jours: *un enfant doit toujours obéir à ses parents, il faut obéir aux lois*, etc.

tiels, périphériques, ensuite par leur place variable, et enfin par leur remplacement au moyen d'un adverbe, indicateur de la circonstance à laquelle on a affaire dans chaque cas.

Quant au prétendu *complément d'attribution*, nous croyons qu'il n'y a pas de bonne raison pour le considérer à part: il s'agirait tout simplement d'un COI. Dans des séquences comme *j'obéis à mes parents* ou *je donne la pomme à Marie*, la seule différence se trouve dans le schéma syntaxique, car dans le premier cas nous sommes en présence d'une structure biactancielle et dans le deuxième d'une structure triactancielle, mais la fonction de *à mes parents* et *à Marie* est la même: COI<sup>6</sup>.

Les grammaires françaises rangent aussi parmi les COI des compléments qui mériteraient une étude à part et qui, croyons-nous, jouissent de caractéristiques fonctionnelles différentes. Ces compléments pourraient être plus ou moins délimités et séparés théoriquement des 'vrais' COI et des CC. Ce sont des compléments nucléaires ou essentiels, sélectionnés par le lexème verbal et représentés par des segments nominaux avec le trait [+/- animé], qui laissent toujours un reste grammatical du type *à/de cela*, *en* pour le cas des substantifs [- animé] et *à/de lui, elle, eux, elles* (parfois aussi *y* et *en*) pour les substantifs [+animé]: *je parle de cette affaire* → *j'en parle, je pense à ce problème* → *j'y pense, je parle de Mari* → *je parle d'elle, je pense à Pierre* → *je pense à lui, etc.*

### 2.3.- Le complément circonstanciel.

Puisque la tradition grammaticale espagnole a toujours bien différencié le COD du COI, c'est dans le cas du complément dit circonstanciel que nous nous trouvons devant un fourre-tout grammatical. On range parmi les CC des compléments essentiels, nucléaires (*Voy a Madrid, vivo en Santiago*) et des compléments non essentiels, périphériques (*La he visto en la calle, hemos comido en su casa*), ce qui engendre une vraie confusion. Les propositions récentes d'Alarcos (1968, mais surtout 1990), Rojo (1985 et 1990) ou Pérez (1989), entre autres, offrent des voies, parfois différentes, de solution et, surtout, aident à opérer une nette différenciation entre circonstanciels essentiels, nucléaires et circonstanciels non essentiels, périphériques.

Dans le cas du français, on retrouve la même confusion dans le classement des circonstanciels, terme qui entre dans la grammaire scolaire française en 1884 (Chervel, 1979:5).

Pour ne signaler qu'un exemple dans la grammaire française, comparons la 11<sup>e</sup> édition du *Bon usage* avec la 12<sup>e</sup>. Tandis qu'en 1980 M. Grevisse arrivait à distinguer vingt-neuf

<sup>6</sup> De nombreux grammairiens rangent aussi parmi les compléments d'attribution des cas comme: *ces fleurs sont pour Marie* ou *j'achète un cadeau pour mon fils* où, vraiment, *Marie* ou *mon fils* ne sont que les bénéficiaires des procès exprimés par les verbes *être* et *acheter*, mais jamais des COI, car, si nous prenons ce dernier exemple, il faut bien supposer que "j'achète ce cadeau à quelqu'un (à un vendeur, à une vendeuse)" (voilà le vrai COI), le verbe pouvant présenter une construction du type: *acheter quelque chose à quelqu'un pour quelqu'un d'autre*, ce qui devrait permettre l'énoncé suivant: *je lui/leur achète un cadeau pour mon fils* (cf. Hernanz-Brucart, 1987:255-258, Kayne, 1975:136-138 ou Cano Aguilar, 1981:327-328).

classes différentes de CC (à partir, fondamentalement, des quatre questions bien connues: où?, quand?, comment? et pourquoi?), ce nombre se voit réduit à huit seulement en 1986, dans l'édition confiée aux soins de A. Goosse.

C'est aussi dans cette dernière édition de l'ouvrage, que l'on ne parle plus de "circonstanciels", mais de *compléments adverbiaux essentiels* et *non essentiels*, en indiquant que seuls les compléments adverbiaux non essentiels mériteraient aussi le nom de CC (cette distinction avait été entrevue bien avant par la Grammaire Larousse du français contemporain (Chevalier et al., 1964:76), ou même par Wagner-Pinchon(1962:73-76), qui établissaient la différence entre "compléments essentiels" et "circonstants".)

Ce qui précède revient donc à dire que, parmi la longue liste des circonstanciels, il faudrait, d'abord, séparer les compléments essentiels ou nucléaires des non essentiels ou périphériques, en tenant compte du fait que la suppression des premiers provoque l'agrammaticalité de l'énoncé (car il s'agit de compléments exigés, sélectionnés par le verbe), ce qui n'arrive jamais pour les circonstanciels proprement dits, qui sont toujours supprimables. Comparons: *je reviens de Poitiers* ou *j'en reviens*, cas où le complément est indispensable (\**je reviens*), ou encore *j'habite à Besançon*, *j'y habite* (\**j'habite*) avec les exemples suivants: *je suis allée faire des courses à la Rochelle*, *il a rencontré ses cousins dans la rue* ou *j'ai retrouvé mes amis à Paris*, où *à la Rochelle*, *dans la rue* et *à Paris* pourraient être supprimés sans porter atteinte à la grammaticalité des énoncés.

En fin de compte, pour aller au fond des choses, il faudrait étudier le degré de *nucléarité* ou de *marginalité* des circonstanciels: à première vue, on pourrait dire qu'il semble que certains locatifs (de même que quelques compléments de manière et de temps) sont moins marginaux que le reste des circonstanciels, et une marque formelle de cette non marginalité pourrait être, pour les CC de lieu, leur pronominalisation, presque toujours possible au moyen des formes clitiques *en* ou *y*, ce qui montre que leur cohésion avec le verbe est beaucoup plus forte.

Enfin, toujours en ce qui concerne les CC, on peut encore se demander s'il ne serait pas à propos de subdiviser le groupe des circonstanciels non essentiels. Ceci permettrait de distinguer les "circonstanciels de verbe" (ou encore circonstanciels de l'énoncé) des "circonstanciels de phrase" (ou de l'énonciation). Illustrons cette différenciation à l'aide de l'exemple suivant: *heureusement*, *hier soir nous avons mangé du lapin au restaurant*. Il est bien évident que le circonstanciel *heureusement* ne peut pas se situer au même niveau, sur le même plan que le reste des circonstanciels *hier soir* et *au restaurant*, parce que tandis que ces derniers complètent directement le syntagme verbal, *heureusement* affecte et modifie toute la prédication: ce serait, alors, un complément de l'énonciation (cf. Grevisse, 1936b:500, Alarcos, 1969:224-225, Hernanz-Brucart, 1987:268-271).

Voilà donc encore un autre problème à étudier et de nouveaux classements à établir...

## BIBLIOGRAFÍA

- Alarcos Llorach, E. (1968): "Verbo transitivo, verbo intransitivo y estructura del predicado", *Archivum*, 8, 1968. Nos citations renvoient à la réédition dans *Estudios de gramática funcional del español*, Madrid, Gredos, 1972, 109-123.
- (1969): "Aditamento, adverbio y cuestiones conexas", *Archivum*, 19, 1969. Nos citations renvoient à la réédition dans *Estudios de gramática funcional del español*, Madrid, Gredos, 1972, 219-253.
- (1990): "La noción de suplemento", *Homenaje al profesor Francisco Marsá. Jornadas de Filología*, Univ. de Barcelona, 1990, 209-221.
- Cano Aguilar, R. (1981): *Estructuras sintácticas transitivas en el español actual*, Madrid, Gredos, 1981.
- Chervel, A. (1977): *... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, 1977.
- (1979): "Rhétorique et grammaire: petite histoire du circonstanciel", *Langue française*, 41, 1979, 5-19.
- Chevalier, J.C. et al. (1964): *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964.
- Grevisse, M. (1936a): *Le bon usage (grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui)*, 11e éd., Paris-Gembloux, Duculot, 1980.
- (1936b): *Le bon usage (grammaire française)*, 12e éd. refondue par A. Goosse, Paris-Gembloux, Duculot, 1986.
- Gutiérrez Araus, M.<sup>a</sup> L. (1978): *Estructuras sintácticas del español actual*, Madrid, SGEL, 1978.
- Hernanz, M.L. & Brucart, J.M. (1987): *La sintaxis (1. Principios teóricos. La oración simple)*, Barcelona, Crítica, 1987.
- Kayne, R. (1975): *French Syntax. The Transformational Cycle*, Cambridge, MIT Press, 1975.
- Martinet, A. (1979): *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif-Didier, 1979.
- Morera, M. (1989): *Sintaxis lingüística vs sintaxis lógica (la complementación sustantiva del verbo español)*, Santa Cruz de Tenerife, Industria gráfica canaria, 1989.
- Pérez, M.R. (1989): "Consideraciones sobre los complementos adverbiales", *Verba*, 16, 1989, 469-479.
- Rojo, G. (1985): "En torno a los complementos circunstanciales", *Lecciones del I y II Cursos de Lingüística Funcional (1983-1984)*, Univ. de Oviedo, 1985, 181-191.
- (1990): "Sobre los complementos adverbiales", *Homenaje al profesor Francisco Marsá. Jornadas de Filología*, Univ. de Barcelona, 1990, 153-171.
- Tesnière, L. (1959): *Eléments de syntaxe structurale*, 2e éd., Paris, Klincksieck, 1969.
- Wagner, R. L. et Pinchon, J. (1962), *Grammaire du Français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.